

Comité de direction
Route de Sergey 3
1354 Montcherand
Tél. 024 441 10 69
E-mail : codir@asior.ch

Au Conseil intercommunal

Montcherand, le 14 août 2025

Préavis n° 18/25 : Budget de fonctionnement pour l'année 2026

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

1. PRÉAMBULE

Conformément à l'article 30 des statuts, le budget doit être adopté 3 mois avant le début de l'exercice, soit au 30 septembre de chaque année.

Le comité de direction soumet au conseil intercommunal le budget de fonctionnement 2026, établi sur la base des éléments connus à ce jour.

Il est à noter qu'en 2026, l'association passe à une comptabilité MCH2, ce qui entraîne quelques modifications au niveau du plan comptable et des comptes de fonctionnement. En effet, pour un souci d'efficacité et de comparaison, MCH2 impose plus de précisions dans la comptabilisation et de nouveaux regroupements au niveau des frais de fonctionnement. Le plan comptable a donc été entièrement renouvelé pour répondre aux exigences du canton et de MCH2.

La répartition des frais par commune se fera uniquement sur les comptes 21999.4612.00 Ecoles obligatoires, part communes et 43300.4612.00 Service médical des écoles, part communes.

2. COMMENTAIRES

21200 – DEGRE PRIMAIRE

21200.3100.00 – Matériel de bureau, équipement administratif

A l'occasion de l'arrivée cet automne d'une nouvelle personne à la direction des écoles primaires d'Orbe, il a été planifié pour 2026 une somme complémentaire pour le renouvellement du mobilier de bureau de la direction.

21201 – DEVOIRS SURVEILLES

21201.3010.00 – Salaires du personnel administratif et d'exploitation

Etant donné la baisse significative de la fréquentation des devoirs surveillés en 2024-2025, ce compte a été ajusté au budget 2026 à CHF 25'000.-.

21300 – DEGRE SECONDAIRE

21300.3130.01 – Prestations de services de tiers, frais de réception

Au vu du succès grandissant du forum des métiers organisé par l'ES Orbe, un supplément de CHF 500.- a été alloué à ce poste, passant ainsi à CHF 3'500.- en 2026.

21300.4611.00 – Dédommagements des cantons, subventions pour élèves requérants

Etant donné la subvention reçue en 2024 et la diminution des élèves concernés en 2025, il a été décidé de réévaluer les prévisions 2026. Ce poste comptable est toutefois difficile à évaluer précisément.

21301 – Promotions scolaires et bal

MCH2 nous poussant à plus de transparence, les frais pour les promotions scolaires et le bal ont été regroupés et détaillés dans le budget 2026. Dorénavant, l'ASIOR prendra également en charge les frais de mise en place, rangement, nettoyage jusqu'alors payés par la commune d'Orbe.

217 – BATIMENTS

21700/21701 – Loyers écoles primaire et secondaire

Après la mise à jour de la valeur ECA des bâtiments scolaires d'Orbe en 2024 et l'augmentation des loyers qui en a découlé, aucune modification majeure n'est à signaler pour 2026. Le taux de référencement au 30 juin 2025, pris en compte pour le budget 2026, est de 1.50% + 0.25%.

21702 – Collège Pique-Raisinets Montcherand

Les travaux de JPF SA ayant été soldés en été 2025, une demande de subvention dite d'aide à la pierre a été faite pour la partie UAPE. Cette aide aura un impact sur le calcul définitif du loyer facturé à l'AJOVAL. Par ailleurs, la couverture assurance pour le bâtiment sera prochainement réévaluée et a d'ores et déjà été budgétée.

Les dernières avances à terme fixe ont pu être conclues à un taux bien inférieur à 2%. Le taux moyen de ces prêts est actuellement de 1,9%.

21703 – Projet construction collège secondaire Montchoisi Orbe

Selon le préavis 20/30 concernant le projet de construction d'un nouveau collège secondaire à Orbe, un crédit de CHF 430'000.- a été accordé pour l'étude de construction. Il a été prévu un amortissement de ce crédit sur 10 ans, soit CHF 43'000.- par an, la première échéance étant prévue fin 2025.

21800 – ACCUEIL DE JOUR – RESTAURANT SCOLAIRES

Il est à noter une forte augmentation de la fréquentation de la cantine scolaire. Le budget 2026 a ainsi été adapté sur la base des chiffres du 1^{er} semestre 2025.

21910 – TRANSPORTS D'ELEVES

Suite au dernier appel d'offre réalisé pour les transports, l'ASIOR n'aura plus qu'un partenaire en 2026, la société HelvéCie. Les chiffres planifiés ont été communiqués par Microgis. Nous devrions réaliser une économie de CHF 230'000.- par rapport au budget 2025.

21910.4612.01 – Dédommagement des communes, élèves pondérés

Concernant les élèves pondérés, CHF 100'000.- ont été budgetés pour 2026. Ce montant est basé sur l'estimation de la péréquation 2025.

21930/21931 – CAMPS ET ACTIVITÉS SCOLAIRES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

Cette rubrique a été scindée en deux pour mieux déterminer les coûts des écoles primaire et secondaire.

21931-3171.00 – Voyages scolaires et camps secondaires

Ce poste a été réévalué pour prendre en compte les sorties des classes 11S et l'augmentation des frais de transport.

21930.4611.00/21931.4611.00 - Dédommagements des cantons, camps

21930.4630.00/21931.4630.00 - Subventions de la confédération, camps

Dans le plan comptable MCH1, ces quatre comptes étaient regroupés. Dorénavant, MCH2 requiert plus de précisions. Les subventions restent toutefois variables et dépendent de la qualification des moniteurs engagés pour chaque camp.

21932/21933 – ACTIVITES CULTURELLES ET SPORTIVES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

Comme pour les camps et activités scolaires, cette rubrique a été scindée en deux.

21933.3171.02– Spectacles et animations diverses

L'ASIOR constate une évolution des frais, due à l'augmentation des classes, des spectacles et des frais de régie.

21993 – ADMINISTRATION

21993.3132.02 – Site internet

A la suite de l'intervention de Mme Cora Pasteur au Conseil intercommunal d'avril 2025, il a été décidé de proposer un nouveau site internet plus attractif et répondant mieux aux besoins actuels des interlocuteurs de l'ASIOR. Par la même occasion, le logo sera revisité. Pour cela, un montant de CHF 12'000.- a été budgeté.

21993.3612.00 – Prestation de services de tiers, commune d'Orbe

Ce montant est prévu pour que l'ASIOR puisse recourir de manière ponctuelle aux services de la commune d'Orbe et bénéficier de leur expertise et conseils au niveau administratif, de la gestion des bâtiments ou dans le cadre de la construction du nouveau collège. Ces services seront facturés.

43300 – SERVICE MEDICAL DES ECOLES

MCH2 prévoyant une fonction spécifique pour la santé et plus précisément le service médical dans les écoles, une réorganisation des comptes a été effectuée pour une vision plus précise des coûts de prévention dans les écoles primaire et secondaire.

TVA au 1.01.2026

Il est à relever que l'augmentation de la TVA au 1^{er} janvier 2026, passant de 8.1% à 8.8%, a été prise en compte dans le budget 2026.

3. RÉCAPITULATION

Le budget 2026 se boucle avec un total des charges de CHF 6'172'746.14 et un total des produits (subventions diverses, participation parents, écolage externe,...), hors part primaire et secondaire, de CHF 543'800.- portant ainsi la participation des communes à CHF 5'628'946.14. Ce budget présente donc une diminution des charges de CHF 257'637.38 par rapport au budget 2025.

PRINCIPALES VARIATIONS DES CHARGES ET REVENUS DANS LE BUDGET 2026

La baisse de la participation financière des communes au budget 2026 s'explique principalement par plusieurs réductions de charges, pour un total de **CHF 505'907.38**, réparties comme suit :

- **Fin des amortissements** des préavis 02/15 et 20/14, représentant une baisse de charges de CHF 42'100.- et CHF 29'000.-, soit CHF 71'100.- au total.
- **Changement de prestataire pour les transports**, entraînant une économie de CHF 230'000.-.
- **Mise en place d'un nouveau dédommagement** au profit de l'ASIOR par les communes concernées par le retour de la péréquation (composante « Élèves pondérés »), permettant une diminution des charges de CHF 100'000.-.
- **Réduction des charges locatives** (écoles primaire et secondaire) en raison de la baisse du taux d'intérêt de référence de 0.25% : CHF 33'953.21.
- **Diminution des intérêts** de la dette liée à la construction du collège de Montcherand : CHF 32'854.17.
- **Hausse de la participation** de l'AJOVAL aux frais de transport : contribution supplémentaire, en fonction de la consommation de CHF 38'000.-.

En parallèle, les nouvelles charges suivantes viennent alourdir le budget 2026, à hauteur de **CHF 227'000.-**.

- **Amortissement** du préavis 20/30 (étude de construction du collège de Montchoisi) : CHF 43'000.-.
- **Augmentation du budget** « Voyages scolaires et camps secondaires » en raison de la hausse des coûts de transport et d'une majoration de CHF 100.- par élève de 11S pour leur sortie de fin d'études : CHF 34'000.-.

- **Création d'un compte spécifique** destiné à financer, en cas de besoin, le recours à l'expertise de la commune d'Orbe (ressources humaines, accompagnement technique, etc.) : CHF 150'000.–.

COÛTS PAR ÉLÈVE

Budget 2025 : Nb élèves primaire 1'060 ; Nb élèves secondaire 417
 Budget 2026 : Nb élèves primaire 1'075 ; Nb élèves secondaire 423

Coûts par élève	Avec les transports	
	B-2025 (CHF)	B-2026 (CHF)
Primaire	3'652.77	3'388.06
Secondaire	4'740.15	4'696.88

4. DÉCISION

Le Comité de direction de l'ASIOR invite le Conseil intercommunal à accepter le budget 2026 et la proposition de participation des communes, tels que présentés ce jour.

Le Conseil intercommunal de l'ASIOR,

- ▶ Au vu du préavis no 18/25 : budget de fonctionnement pour l'année 2026 ;
- ▶ Au vu du rapport de la Commission de gestion ;
- ▶ Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

DECIDE :

1. Le budget de l'année 2026 est adopté tel que présenté.
2. La participation des communes pour l'année 2026 s'élève à CHF 5'628'946.14

Au nom du Comité de direction

Le Président



Olivier Petermann

La Secrétaire



Carole Pose

Annexes :

Budget 2026 (commentaires + détails des charges communes)

Déléguées du Comité de direction :

Mme Anne Baumann et Mme Marinette Benoit